



L'an deux mille vingt-quatre, et le 25 mars à 18h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame BONTAZ Karole Maire**.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 12

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 18 mars 2024

Reçu à la Mairie
de THONON-LES-BAINS le

09 AVR. 2024

Présents : Laurent BARATEAU, Karole BONTAZ, Jean-Claude CARTAILLER, Paul CHARLES, Frédéric FESSON, Thierry GERARDIN, Stéphanie LACROIX, Claude LAUSENAZ-GRIS, Eric MERCIER GALLAY (pouvoir de Raphaël CETTOUR JANET), Patrick MORIZE, Robin NEGRE soit 12 voix.

Excusée : Raphaël CETTOUR-JANET (pouvoir à Eric MERCIER-GALLAY)

Secrétaire de séance : Stéphanie LACROIX

Objet de la délibération :

Tarifs communaux 2024

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les tarifs communaux suivant pour l'année 2024.

TYPE DE PRESTATION CONCERNEE	TARIF 2023	TARIF 2024
DENEIGEMENT POUR LE COMPTE D'ERDF et la CCPEVA		
Déneigement abords centrale électrique de CHEVENOZ	140,00 €	155,00 €
Déneigement accès à la prise d'eau du hameau du Fion	140,00 €	155,00 €
Déneigement réservoirs	140,00 €	155,00 €
Fauchage réservoirs des Gaillères	140,00 €	155,00 €
LOCATION DE LA SALLE DES FETES		
Associations et habitants de CHEVENOZ : salle avec bar uniquement	300,00 €	300,00 €
Associations et habitants de CHEVENOZ : salle avec bar et cuisine	400,00 €	400,00 €

Association, entreprises et particuliers extérieurs à la commune : salle avec bar uniquement	500,00 €	500,00 €
Associations, entreprises et particuliers extérieurs à la commune : salle avec bar et cuisine	700,00 €	700,00 €
Caution	1 500,00 €	1 500,00 €
Charges salle des fêtes (1 ^{er} octobre - 30 avril)	80,00 €	100,00 €
LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS		
Demi-journée (8h-13h ou 12h-17h)	50,00 €	50,00 €
Journée (8h-17h)	100,00 €	100,00 €
Caution	1000,00 €	1000,00 €
Retenue si intervention de la commune pour ménage dans les 2 salles en location	300,00 €	300,00 €
CONCESSIONS AU CIMETIERE		
Cimetière : caveau 3 places	2 150,00 €	2 150,00 €
Cimetière : caveau 2 places	1 765,00 €	1 765,00 €
Cimetière : concession trentenaire colombarium	920,00 €	920,00 €
Cimetière : concession trentenaire, le m2	170,00 €	170,00 €
INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES EN CAS D'URGENCE.		
Intervention cantonniers avec engins	85,00 € /h	100,00 € /h
Intervention cantonniers sans engins	45,00 € /h	60,00 € /h
Pour tous travaux ou déneigement sur des parcelles privées, les services techniques n'interviendront pas.		

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Pour un commerçant occasionnel	15,00 € par jour	15,00 € par jour
Pour un commerçant régulier	80,00 € par mois	80,00 € par mois

Les associations de la commune peuvent bénéficier 2 fois par an de la gratuité de la salle pour organiser des manifestations. Seules les charges (chauffage- 80euros) seront à payer.

La commune se réserve le droit d'accorder la gratuité de la salle des fêtes pour des actions d'intérêt général, sans but lucratif.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, à CHEVENOZ, le 2 avril 2024

La Secrétaire de séance

Stéphanie LACROIX



Le Maire,

Karole BONTAZ :



